

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Espagnol II L1			
Code	ECHG2B29CLE	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Angélique LEBLOND (angelique.leblond@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité permet à l'étudiant de développer ses capacités de communication dans les contextes professionnels

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle
2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »
2.4 Négocier avec les différents interlocuteurs

- Mng 2.10 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de communiquer dans le contexte de l'hôtellerie, de la réception et du restaurant, tant avec des collègues que des clients dans les contextes d'accueil, de réservation, d'information, de gestion de plainte

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHG2B29CLEA Approche touristique ESP II L1

72 h / 6 C

(opt.)

Contenu

Usage des temps dans un contexte d'hôtellerie, de contacts divers. Application au city trip.

Démarches d'apprentissage

Exercices interactifs en situation, exposés théoriques, cours magistral et exercices oraux et écrits

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi d'exercices individuels d'application

Sources et références

MORENO M TUTS, El español en el hotel, Ed. SGEL, Madrid, 1999

R. PALENCIA, A la escucha, Ed SM, Madrid, 1994

BORDON T, Al teléfono, Ed SM, Madrid, 1994,

GODED, M, VARELA, R, Bienvenidos, Español para profesionales. Turismo y hostelería, Ed Intertal 2004

ALONSO, R, CASTAÑEDA, A, MARTINEZ, A. MIQUEL, L, Gramática básica del estudiante de español, Ed Difusión, Barcelona, 2005

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Manuels:

M. DE PRADA, M. BOVET, P. Marcé, Entorno turístico, Ed Edelsa, Madrid, 2016

M. ALONSO CUECA, R. PRIETO PRIETO, Embarque 2, Ed Edelsa, Madrid, 2012

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q2, l'examen oral représente 40% et l'examen écrit représente 30% (totalité du Q2 = 70%).

Au Q3, l'examen oral représente 60% et l'examen écrit représente 40% (totalité du Q3 = 100%).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc			
Période d'évaluation	Eve	30	Exe + Exo	70	Exe + Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Points de l'évaluation du Q1 conservés et nouvelle interrogation sur la matière en Q2.

Principe général :

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différents examens.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).